

Diarrhée à rotavirus : un vaccin utile chez certains nourrissons seulement

Les diarrhées à rotavirus sont très fréquentes mais rarement graves. Le vaccin contre le rotavirus semble utile pour certains nourrissons pour lesquels on craint que l'accès aux soins soit difficile.

Dans son numéro de novembre, la revue Prescrire fait le point sur les diarrhées à rotavirus, à l'occasion de l'annonce de deux nouveaux vaccins dans cette indication.

En France, les infections par rotavirus sont très fréquentes, mais rarement graves. La transmission de ce virus est essentiellement féco-orale, interhumaine, d'où l'importance de l'hygiène en prévention, en particulier le lavage des mains.

Le traitement des diarrhées repose sur le traitement précoce de la déshydratation, le plus souvent par voie orale. Il n'y a pas de place pour les médicaments antidiarrhéiques, ni le plus souvent pour les anti-infectieux.

Deux vaccins contre le rotavirus par voie orale, l'un d'origine humaine, Rotarix^o, et l'autre d'origine humaine et bovine, Rotateq^o, sont commercialisés ou annoncés en France. Les essais montrent que la vaccination est efficace pour diminuer la fréquence des diarrhées à rotavirus, y compris les formes graves (1 diarrhée grave en moins pour 100 enfants vaccinés), mais sans effet démontré sur la mortalité. Les effets secondaires paraissent peu nombreux.

Dans un pays comme la France, où la mortalité par diarrhée aiguë est très faible et la mortalité spécifique par diarrhée à rotavirus encore plus faible (environ 10 décès de nourrissons par an et 240 hospitalisations pour 100 000 enfants de moins de 5 ans par an), la vaccination ne semble avoir une balance bénéfices-risques favorable que chez les nourrissons pour lesquels on craint que l'accès aux soins soit difficile.

©Prescrire 1er novembre 2006

Evolution des naissances, de la natalité et de la part des naissances hors mariage

Evolution des naissances, de la natalité et de la part des naissances hors mariage

Année	Nombre de naissances	Taux de natalité (pour 1000 habitants)	Part des enfants nés hors mariage (en %)
1982	823 260	14,8	
1983	775 441	13,8	
1984	787 429	14,0	
1985	796 138	14,1	
1986	805 543	14,2	
1987	795 790	13,9	
1988	800 560	13,9	
1989	796 101	13,8	
1990	793 071	13,6	
1991	790 078	13,5	
1992	774 755	13,2	
1993	741 306	12,6	
1994	740 774	12,5	37,2
1995	759 058	12,8	38,6
1996	764 028	12,8	39,9
1997	757 384	12,7	41,0
1998	767 906	12,8	41,7
1999	775 796	12,9	42,7
2000	807 405	13,3	43,6
2001	803 234	13,1	44,7
2002	792 745	12,9	45,2
2003	793 044	12,8	46,2
2004	799 361	12,8	47,4
2005	806 822	12,8	48,4
2006	829 352	13,1	50,5
2007	818 705	12,8	51,7
2008	828 404	12,9	52,5
2009 (p)	824 641	12,8	53,7
2010 (p)	832 799	12,8	54,9
2011 (p)	827 000		

(p) résultats provisoires à fin 2011.

Champ : France

Source : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil.